



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 2508

Texte de la question

## MOBILISATION POUR LES QUARTIERS

**M. le président.** La parole est à M. Christian Hutin, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Christian Hutin.** Je commencerai par une citation dont je suis sûr qu'elle vous agréera, chers collègues, en raison de sa double paternité, Philippe Séguin et Jean-Pierre Chevènement –belle paternité ! « Faute de République, la République se meurt dans les quartiers ». Il s'agit d'une question extrêmement importante que je dédie à un chantier récemment lancé par M. le Premier ministre en s'inspirant de l'étymologie, car il faut revenir à l'origine des mots : oui, il est des gens qui se vivent « à part » dans leur quartier en raison d'une barrière ou d'un fossé. Il faut donc absolument lancer le chantier, pour lequel il existe des matériaux que sont les fonds de participation des habitants, les fonds de travaux urbains, les ateliers de la laïcité et les parents relais.

**M. Laurent Furst.** C'est du prêchi-prêcha !

**M. Christian Hutin.** Le chantier est énorme, monsieur le ministre de la ville, et je suis sûr que vous le mènerez au cours des mois qui viennent. L'espoir est énorme dans les quartiers et doit vivre ! Nous ne pouvons laisser les barrières s'édifier et les fossés se creuser ! J'espère, monsieur le ministre de la ville, monsieur le Premier ministre, qu'au cours des mois et des années à venir vous viendrez inaugurer nos quartiers et que leurs habitants pourront effectivement dire : « Ici, on s'honore du titre de citoyen ! »

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

**M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.** La politique de la ville a connu beaucoup de succès et mériterait d'être mieux connue, mesdames et messieurs les députés.

**M. Philippe Armand Martin.** J'en doute !

**M. Patrick Kanner, ministre.** Elle a aussi connu des échecs qu'il n'est pas question de cacher. La mobilisation républicaine de tous les acteurs est aujourd'hui requise. Dans une centaine de quartiers, la situation est grave, comme l'a récemment rappelé M. le Premier ministre. Sur le terrain, Myriam El Khomri et moi-même dressons avec lucidité un constat extrêmement inquiétant. Dans les quartiers, la continuation de ce qui a été fait n'est plus possible en l'état et il faut changer de braquet. Nous avons engagé un travail de concertation et de mobilisation et nous prévoyons de livrer début mars, à l'occasion d'un comité interministériel dédié à la lutte contre les inégalités, un plan d'action engageant ceux qui participeront à son élaboration.

**M. Claude Goasguen.** Mais bien sûr !

**M. Patrick Kanner, ministre** . Mon chantier prioritaire, mesdames et messieurs les députés, est de casser les ghettos. La concentration des populations les plus pauvres dans les mêmes quartiers est une insulte à la République ! Vous le savez, l'amélioration du cadre de vie par la rénovation urbaine constitue notre priorité avec la révision de la politique de construction et d'attribution des logements et le retour forcé, tellement nécessaire des services publics. Nous apporterons une réponse globale et déterminée à la ghettoïsation ! Il faut aussi que la République tienne ses promesses, afin que tous nos concitoyens croient en elle, en matière d'emploi des jeunes, d'égalité femmes hommes, de lien avec les parents isolés et d'éducation à l'école et hors de l'école. Il nous faut reconnaître l'abandon de certains territoires et les réinvestir. Mesdames et messieurs les députés, les problèmes des quartiers sont ceux de toute notre société ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Christian Hutin](#)

**Circonscription** : Nord (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2508

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : Ville, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [28 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2015](#)